Réf. Farde e-Assemblées : 2596111

N° OJ : **16**

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/06/2024

Objet : Modifications budgétaires.- Feuilleton n° 1 de l'exercice 2024.

Le Conseil communal;

Vu la nouvelle loi communale;

Vu le règlement général de la comptabilité communale;

Vu l'ordonnance du 4 mai 1998 organisant la tutelle administrative sur les communes de la Région de Bruxelles-Capitale;

Entendu le rapport fait par l'Echevin des Finances;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE:

Article unique : le feuilleton n°1 des modifications budgétaires des services ordinaires et extraordinaires de l'exercice 2024 est adopté

Annexes :

- Détail par article budget extraordinaire Modifications budgétaires Feuilleton 1 2024 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Détail par article budget ordinaire Modifications budgétaires Feuilleton 1 2024 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Liste des transferts Modifications budgétaires Feuilleton 1 2024 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Plan d'investissements Modifications budgétaires Feuilleton 1 2024 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Budget par fonction Modifications budgétaires Feuilleton 1 2024 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Budget par groupe économique Modifications budgétaires Feuilleton 1 2024 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Rapport Modifications budgétaires Feuilleton 1 2024 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)